

Démographie

En 2014 : 3 456 naissances en Mayenne Retour au faible niveau du début des années 90

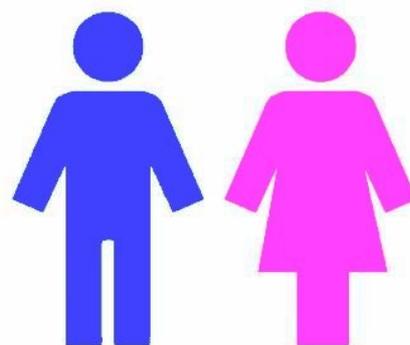
En 2014, 779 278 nouveau-nés ont vu le jour en France métropolitaine ⁽¹⁾. Parmi ces nouveau-nés, 3 456 sont domiciliés en Mayenne (lieu de domicile de la mère). Même si elles ont tendance à s'estomper, la Mayenne conserve des caractéristiques qui s'expliquent sans doute par des raisons culturelles, mais surtout par la structure de sa population féminine.

Comme en 2013, ce sont les garçons les plus nombreux en 2014

En 2014, la Mayenne compte 3 456 naissances recensées au domicile de la mère, soit une diminution de 5,5 % par rapport à 2013 (- 200 naissances), alors qu'elles avaient déjà diminué de 2,5 % l'année précédente.

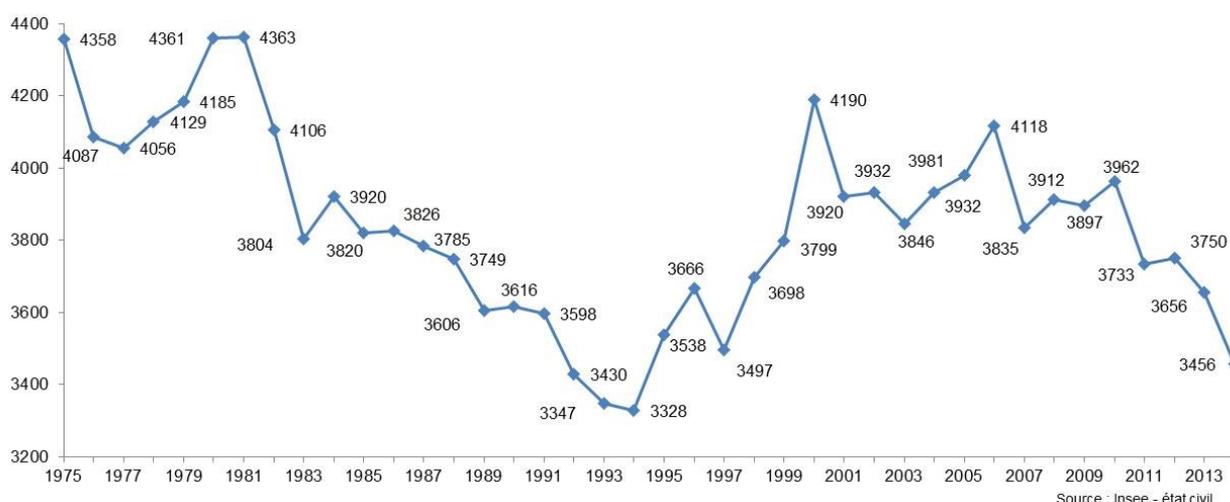
La part des naissances en Mayenne parmi celles des Pays de la Loire (7,9 %) est légèrement plus faible que le poids démographique du département dans la région (8,5 % au recensement de 2012).

Sur les 3 456 nouveau-nés, 1 687 sont des filles et 1 769 des garçons ⁽²⁾. Seulement cinq départements métropolitains ont eu plus de naissances de filles que de garçons : l'Ardèche (+ 46), l'Indre (+ 24), le Cher (+ 23), le Gers (+ 11) et l'Orne (+ 2).



Deux départements ont une parité « parfaite » : la Meuse (1 928 nouveau-nés, dont 964 filles) et les Côtes-d'Armor (5 790 nouveau-nés, dont 2 895 filles).

Évolution des naissances domiciliées en Mayenne (1975 à 2014)



(1) – « Statistiques d'état civil sur les naissances en 2014 », *Insee Résultats* (coll. « Société »), n° 171 de septembre 2015 (consultable sur le site Internet : www.insee.fr, rubriques « Publications et services », « Collections nationales », « Insee Résultats »).

(2) – En 2013, sur les 3 656 nouveau-nés, 1 756 étaient des filles et 1 900 des garçons. En 2012, sur les 3 750 nouveau-nés, 1 901 étaient des filles et 1 849 des garçons.



Naissances hors mariage : de 58 % en 2011 à 63 % en 2013

La Mayenne est aujourd'hui soumise aux mêmes influences que partout en France. Les indicateurs familiaux se rapprochent de plus en plus des données nationales.

Ainsi, en 2014, 65 % des naissances en Mayenne sont survenues hors mariage (64 % dans les Pays de la Loire

et 42 % en France métropolitaine) ⁽³⁾.

On note, en Mayenne, entre 2013 et 2014, comme entre 2012 et 2013 et entre 2011 et 2012, une augmentation des naissances hors mariage (58 % en 2011, 62 % en 2012, 63 % en 2013 et 65 % en 2014).

La moitié des mamans mayennaises de 2014 ont moins de 30 ans

En 2014, en Mayenne, 47,5 % des mères sont âgées de moins de 30 ans. C'est un taux plus élevé que dans les Pays de la Loire (45,1 %) et qu'en France métropolitaine (43,2 %). Au contraire, au-delà de 30 ans, les taux mayennais sont moins élevés que dans la région et la France métropolitaine.

C'est probablement à mettre en relation avec une entrée plus rapide dans la vie active.

Tableau 1 – Naissances vivantes suivant l'âge de la mère
(Mayenne, Pays de la Loire et France métropolitaine – 2014)

Âge de la mère	Mayenne		Pays de la Loire	France métrop.
	Chiffres absolus	Valeurs relatives		
Moins de 20 ans	56	1,6 %	1,4 %	1,5 %
20 à 24 ans	426	12,3 %	11,3 %	11,4 %
25 à 29 ans	1 158	33,5 %	32,5 %	30,4 %
30 à 34 ans	1 202	34,8 %	35,2 %	34,2 %
35 à 39 ans	488	14,1 %	15,6 %	17,4 %
40 ans ou plus	126	3,6 %	4,1 %	5,1 %
Total	3 456	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Insee – État civil

Mères de moins de 25 ans : 88 % des naissances ont lieu hors mariage

Quand la mère est âgée de moins de 25 ans, 88 % des naissances ont lieu hors mariage (85 % pour les Pays de la Loire et 77 % pour la France métropolitaine).

De plus, pour les naissances hors mariage, dans 55 % des cas, les mères sont âgées de moins de 30 ans (52 % pour les Pays de la Loire et 50 % pour la France).

Tableau 2 – Naissances vivantes hors mariage suivant l'âge de la mère
(Mayenne – 2014)

Âge de la mère	Ensemble des naissances	Naissances hors mariage	Taux de naissances hors mariage	Répartition des naissances hors mariage (%)
Moins de 20 ans	56	56	100,0 %	2,5 %
20 à 24 ans	426	372	87,3 %	16,4 %
25 à 29 ans	1 158	827	71,4 %	36,5 %
30 à 34 ans	1 202	690	57,4 %	30,5 %
35 à 39 ans	488	244	50,0 %	10,8 %
40 ans ou plus	126	76	60,3 %	3,4 %
Total	3 456	2 265	65,5 %	100,0 %

Source : Insee – État civil

En 2014, des naissances plutôt en janvier

En 2014, il y a eu 288 naissances en moyenne par mois dans le département. Les mois les plus « creux » sont ceux de février et novembre (246) ; à l'opposé, celui de janvier est le mois où il y a eu le plus de naissances (327).

Pour la région et la France métropolitaine, ce sont, respectivement, les mois de novembre et février où les naissances ont été les moins nombreuses ; elles ont été les plus nombreuses en juillet pour la région et la France métropolitaine.

(3) – L'Insee ne prend pas en compte ici le pacte civil de solidarité (Pacs).

Le père ou la mère de nationalité française dans environ 94 % des cas

Sur les 3 456 naissances, la mère est de nationalité française dans 93,2 % des situations. L'Insee détaille certaines nationalités étrangères. Ainsi, sur 236 mères de nationalité étrangère, 63 appartiennent à l'une ou l'autre des nationalités suivantes : 24 Marocaines, 18 Algériennes, 11 Tunisiennes, 4 Portugaises, 4 Congolaises et 2 Turques.

Le père est de nationalité française dans 93,7 % des cas. Sur les 219 pères de nationalité étrangère, 70 appartiennent à l'une ou l'autre des nationalités suivantes : 21 Algériens, 18 Marocains, 14 Tunisiens, 9 Portugais, 5 Turcs et 3 Congolais.

En fait, 94,3 % des 3 456 naissances concernent des enfants dont les deux parents ont la nationalité française ; 1,6 % ont un père de nationalité étrangère et une mère

de nationalité française ; 1,6 % ont un père de nationalité française et une mère de nationalité étrangère ; et 2,5 % ont deux parents de nationalité étrangère.

Pour la région (43 671 naissances), 89,1 % des enfants ont les deux parents de nationalité française ; 3,5 % ont un père de nationalité étrangère et une mère de nationalité française ; 3,5 % ont un père de nationalité française et une mère de nationalité étrangère ; et 3,9 % ont les deux parents de nationalité étrangère.

En France métropolitaine (779 278 naissances), les parents sont de nationalité française dans 77,9 % des cas ; 6,8 % ont un père de nationalité étrangère et une mère de nationalité française ; 7,1 % ont un père de nationalité française et une mère de nationalité étrangère ; et 8,2 % ont deux parents de nationalité étrangère.

1,7 million de familles nombreuses en France

En 2011, la France métropolitaine compte 1,7 million de familles avec trois enfants ou plus à la maison, dont au moins un mineur. Sur l'ensemble des familles, 16 % vivent avec trois enfants et 5 % avec quatre enfants ou plus (dont, également, au moins un mineur).

Toujours en 2011, 37 % des familles recomposées hébergent trois enfants ou plus, contre 21 % des familles « traditionnelles » et 16 % des familles monoparentales. Nathalie Blanpain et Liliane Lincot (Insee) expliquent pour quelles raisons les familles recomposées sont plus souvent des familles nombreuses : « *C'est parfois une nouvelle mise en couple qui crée une famille nombreuse en faisant cohabiter des enfants d'unions précédentes. Toutefois, dans 85 % des familles nombreuses recomposées, tous les enfants ont la même mère ou le même père : la cohabitation d'enfants issus d'unions passées de chacun des conjoints est donc assez rare* ».

De plus, Nathalie Blanpain et Liliane Lincot soulignent qu'une nouvelle union motive parfois le désir d'un nouvel enfant. Par ailleurs, dans une famille recomposée, lorsque les enfants d'une union précédente prennent leur indépendance et quittent le domicile, les enfants qui restent sont ceux du couple actuel et la famille devient alors « traditionnelle ».

Pour ce qui concerne les familles monoparentales (16 % ayant trois enfants ou plus), les deux démographes expliquent le faible taux par la rupture d'union à des âges féconds, ce qui réduit la période pendant laquelle le couple aurait pu avoir des enfants.

Nathalie Blanpain et Liliane Lincot développent de nombreuses caractéristiques pour les familles nombreuses : ainsi, ce sont plus fréquemment des parents non-diplômés ; les immigrés ont plus d'enfants à la maison, mais cela ne s'observe pas pour les descendants d'immigrés ; les familles nombreuses sont moins présentes dans la moitié sud de la France ; les mères de famille nombreuse sont moins présentes sur le marché du travail... En outre, 35 % des couples avec quatre enfants ou plus (familles « très nombreuses ») vivent sous le seuil de pauvreté. Enfin, l'Insee observe davantage de surpeuplement malgré des logements plus grands.

Source : « Avoir trois enfants ou plus à la maison », in *Insee Première* n° 1531 de janvier 2015.



En Mayenne, la natalité a diminué d'environ 12 % en dix ans

En 2014, en France métropolitaine, le nombre de naissances domiciliées ⁽⁴⁾ est d'environ 780 000, soit quelque 13 000 supplémentaires par rapport au nombre de naissances dix ans auparavant, en 2004 (+ 1,7 % – cf. carte 1). Rappelons qu'en Mayenne, en 2014, il y a eu 3 456 naissances (cf. pages 4 à 6).

Sur la période 2004-2014, le département enregistre une diminution de 12,1 % (– 476 naissances), mais neuf autres sont marqués par une plus forte baisse des naissances qu'en Mayenne : la Nièvre (– 17,4 %), la Meuse et la Lozère (– 15,7 %), les Vosges (– 13,7 %), l'Orne (– 13,4 %), les Ardennes (– 13,3 %), le Cantal (– 13,1 %), le Jura (– 12,6 %) et l'Indre (– 12,3 %).

Si l'on prend comme repère 1999, année qui précède le « pic » de 2000, la natalité en Mayenne a diminué de 9 %, contrairement aux Pays de la Loire (+ 6,8 %) et à la France métropolitaine (+ 4,8 %) où les naissances connaissent une évolution plus favorable (cf. graphique 1).

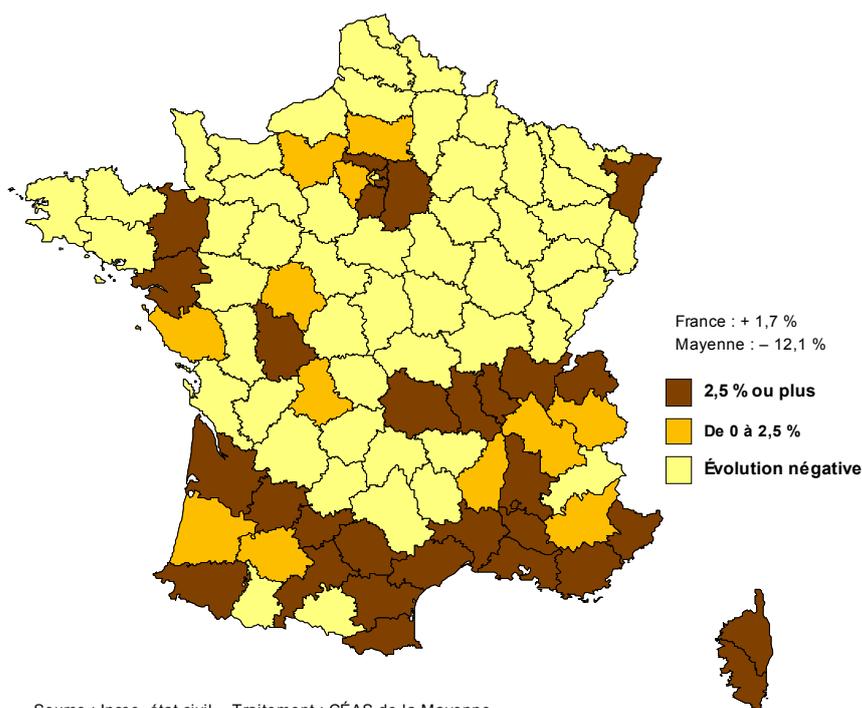
Toujours en Mayenne, après une quasi-stagnation des naissances en 2012, on note une diminution depuis 2013 par rapport aux années précédentes – diminution également observée dans la région et la France métropolitaine, mais moins fortement.

Le graphique 1 illustre l'accentuation de l'écart entre la Mayenne d'une part, la France et les Pays de la Loire d'autre part...

Entre 1975 et 1982, avec beaucoup moins de population qu'aujourd'hui, le département enregistrait plus de 4 000 naissances chaque année.

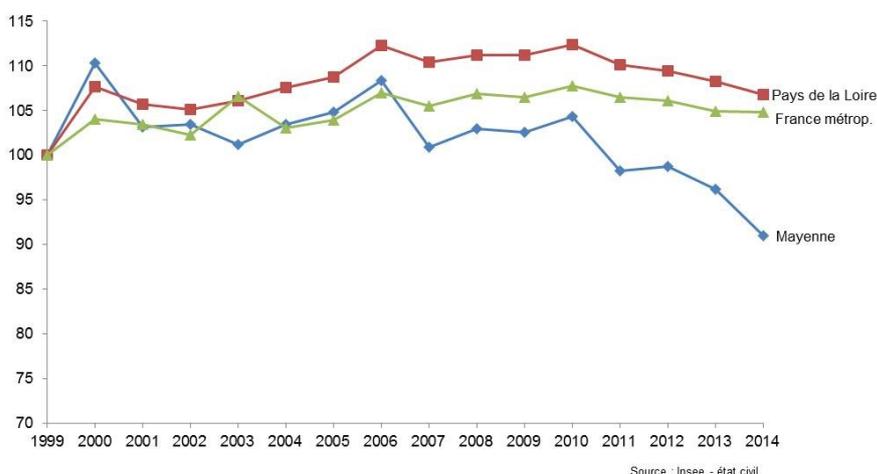
Ce fut le cas à nouveau en 2000 et en 2006, mais un tel niveau apparaît aujourd'hui peu probable du fait de la diminution du nombre de femmes en âge de procréer. Elles étaient environ 37 000 âgées de 20 à 39 ans en 1982 ; elles sont, en 2012, environ 33 400 ; soit une diminution de 3 600 femmes (– 9,7 %).

Carte 1 – Variation relative des naissances domiciliées, en France métropolitaine, entre 2004 et 2014 (par département)



Source : Insee, état civil – Traitement : CÉAS de la Mayenne

Graphique 1 – Évolution des naissances domiciliées en Mayenne, Pays de la Loire et France métropolitaine (1999 à 2013) – base 100 en 1999



Source : Insee - état civil

(4) – Recensées au lieu de domicile de la mère. Pour accéder aux données sur le site Internet de l'Insee (<http://www.insee.fr/>), rubriques « Bases de données », « Données locales », « Données détaillées localisées » ; thème « Population », sous-thème « Naissances – Fécondité »... puis « Accéder aux données ».

Des évolutions contrastées en Mayenne

Dans les graphiques qui suivent (pages 9 et 10), pour chaque communauté d'agglomération ou de communes, nous avons calculé une moyenne des naissances sur des périodes quinquennales (1975 à 1979, 1980 à 1984, 1985 à 1989, 1990 à 1994, 1995 à 1999, 2000 à 2004, 2005 à 2009 et 2010 à 2014). La moyenne permet de gommer les écarts, parfois importants, d'une année à l'autre. Le choix des périodes est arbitraire.

Les graphiques montrent comment la natalité a évolué depuis une quarantaine d'années. Cependant, à l'intérieur d'un territoire, il peut y avoir des évolutions différentes d'une commune à l'autre. Par exemple, à Laval, entre 1975 et 1979, on comptait 1 076 naissances en moyenne par an ; pour la période 2010-2014, seulement 634... Quelque 440 naissances en moins chaque année. Par contre, la natalité a augmenté dans des communes du pays de Laval, comme, par exemple, à Louverné (+ 26 naissances supplémentaires chaque année entre les deux périodes), Changé (+ 21), Bonchamp (+ 20), L'Huisserie (+ 17) ou Saint-Berthevin (+ 15).

Par rapport à la moyenne annuelle sur la période quinquennale 1975-1979, la baisse de la natalité en 2010-2014 (cf. carte 2) est particulièrement forte dans les communautés de communes du Bocage Mayennais (- 34,7 %), du Mont des Avaloirs (- 24,8 %) ; du Horps-Lassay (- 17,1 %) ; de Laval-Agglomération (- 16,6 %), du Pays de Craon (- 11,7 %) ; des Coëvrons (- 11,2 %).

Carte 2 – Variation relative des naissances domiciliées par communauté d'agglomération ou de communes (2010/2014 par rapport à 1975/1979)



Source : Insee, état civil
Traitement : CÉAS de la Mayenne

A contrario, la natalité a fortement augmenté dans les communautés de communes du Pays de Meslay-Grez (+ 38 %) et du Pays de Loiron (+ 23,7 %).

2,1 : seuil de renouvellement des générations

Les démographes fixent à 2,1 le seuil de renouvellement des générations. Sur la période 2015-2020, l'Organisation des Nations unies (ONU) prévoit 2,5 enfants par femme dans le monde et juste 2,0 en France.

Les écarts sont très importants : 7,5 au Niger ; 5,7 en République démocratique du Congo ; 5,4 au Nigeria ; 4,9 en Tanzanie... mais seulement 1,3 en Grèce ou en Pologne ; 1,4 en Allemagne ou en Espagne ; 1,5 en Italie ou en Roumanie...

En 2014, dans le monde, la mortalité infantile est de 43,9 enfants de moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes. Le taux est faible au sein de l'Union européenne (4,6) et de la France (4,4) ; il est de 18,4 en Amérique latine ; 18,8 en Asie de l'Est et Pacifique ; 24,1 en Afrique du Nord et Moyen-Orient ; 54,6 en Asie du Sud ; 86,1 en Afrique subsaharienne...

Source : *Alternatives économiques*, hors-série n° 106 : « Les chiffres 2016 – L'économie et la société en 30 thèmes et 200 graphiques » (octobre 2015).

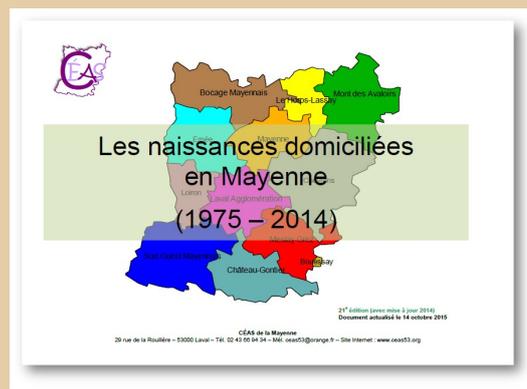


www.ceas53.org

Démographie

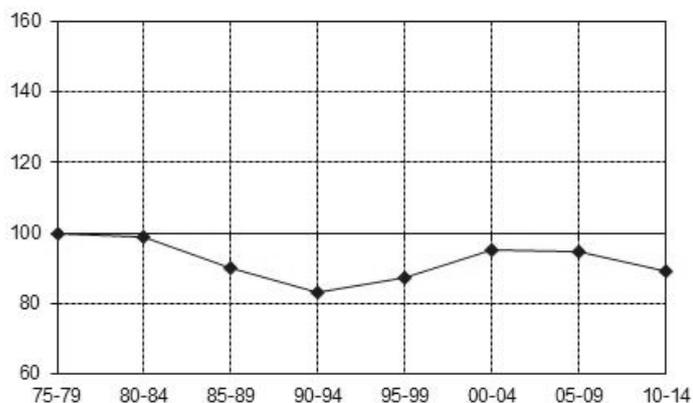
- > Analyse sociodémographique de la Mayenne
- > « Les naissances par commune, en Mayenne », de 1975 à 2014

Mise à jour du document sur les naissances domiciliées en Mayenne (1975 – 2014), par commune et communauté d'agglomération ou de communes.

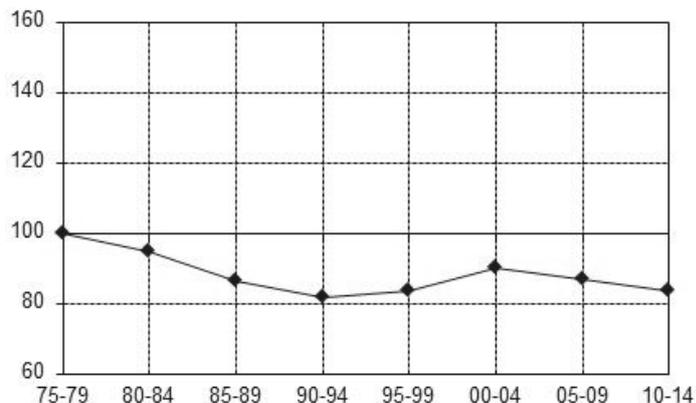


Évolution des naissances domiciliées par communauté d'agglomération ou de communes (moyenne quinquennale – base 100 en 1975/1979)

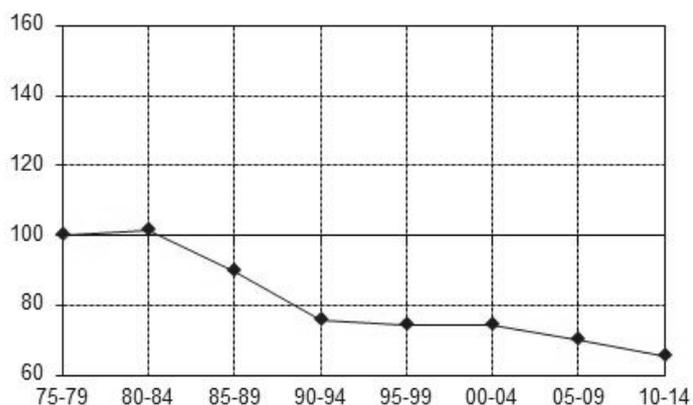
Département



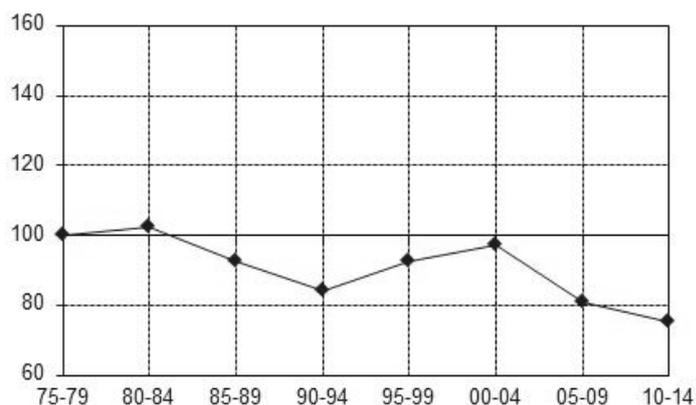
Laval Agglomération



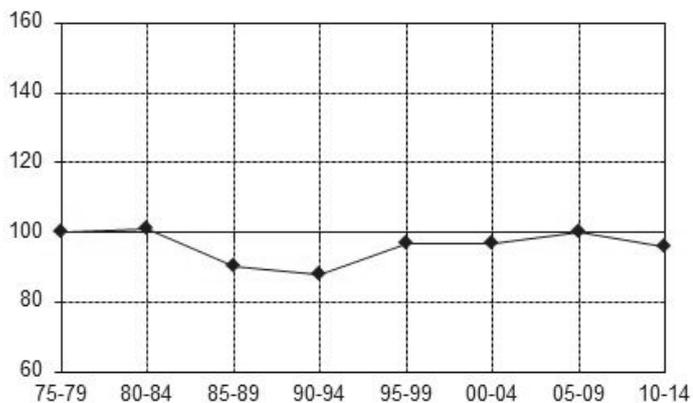
Bocage Mayennais



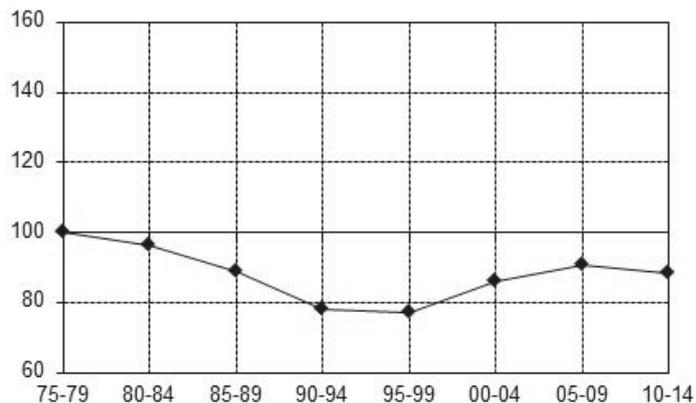
Mont des Avaloirs



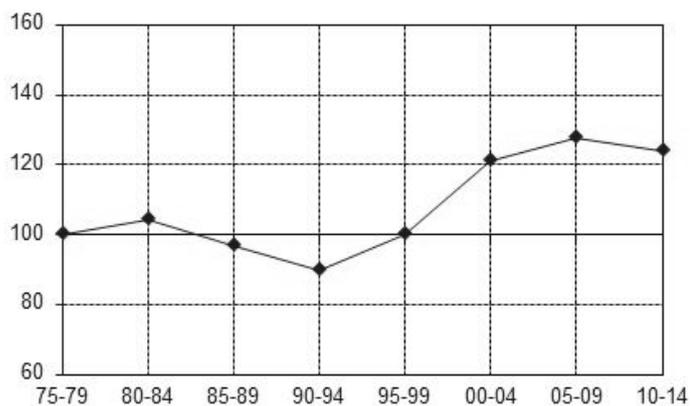
Pays de Château-Gontier



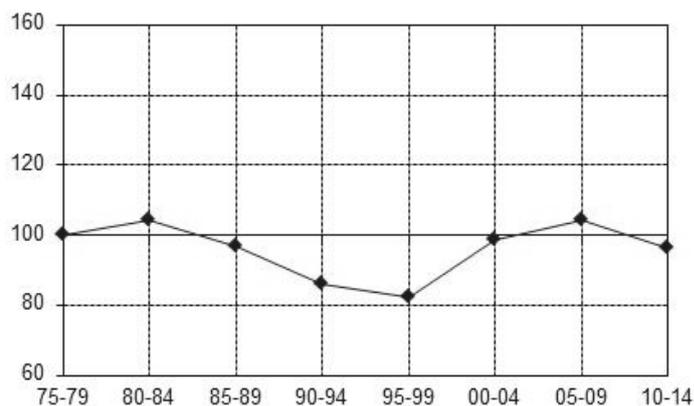
Pays de Craon



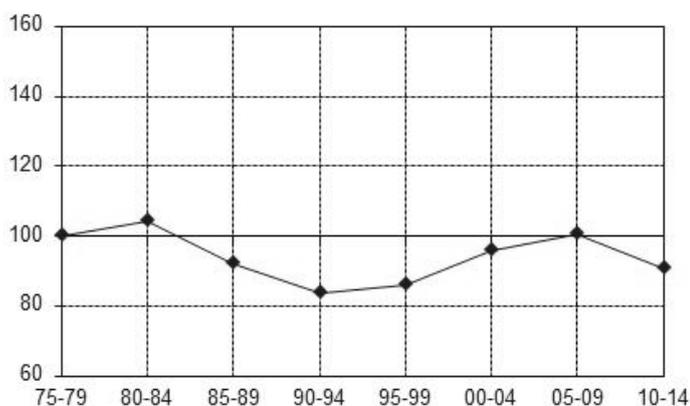
Pays de Loiron



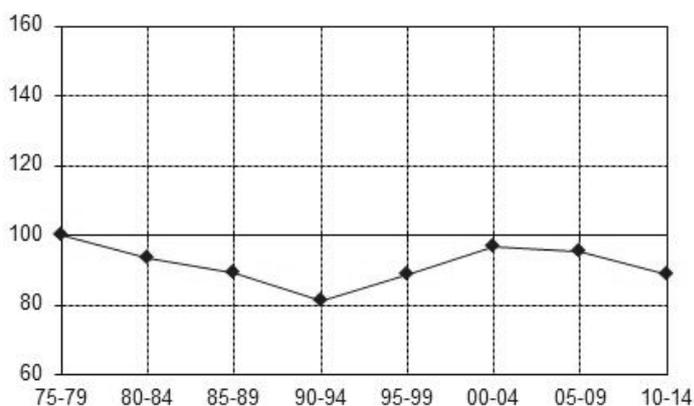
Pays de l'Ernée



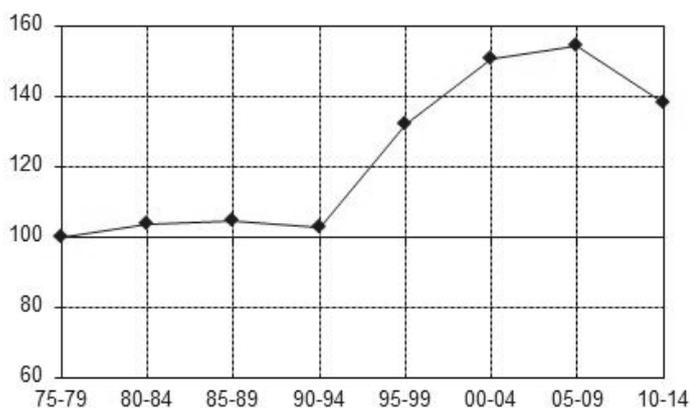
Pays de Mayenne



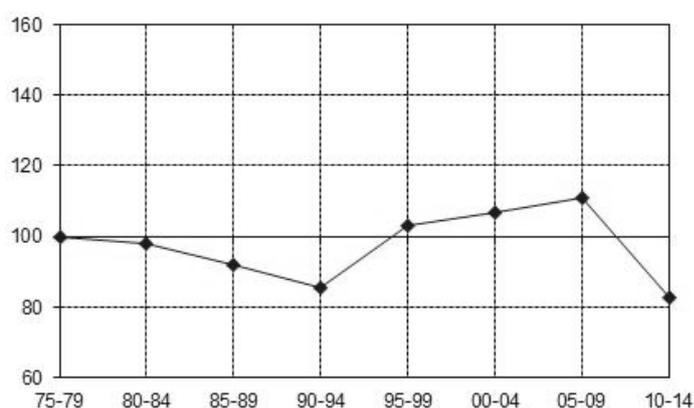
Coëvrons



Pays de Meslay-Grez



Le Horps-Lassay



Note de lecture

« Base 100 en 1975/1979 » : cette modalité de calcul permet de mettre en perspective les évolutions de chaque territoire. Il faut lire les tableaux de la façon suivante : s'il y avait eu 100 naissances en moyenne par an dans tel territoire entre 1975 et 1979, il y en aurait eu tant à telle autre période.

Près de 2 760 décès en 2014 dans le département Forte proportion des décès en maison de retraite

En 2014, 559 300 personnes sont décédées en France ⁽¹⁾. Ce sont 11 000 décès de moins que les deux années précédentes. Qu'en est-il en Mayenne ? Le département se caractérise par une part importante de décès après 85 ans, et de décès en maison de retraite.

Depuis 2006, le nombre de décès a tendance à augmenter progressivement, hormis en 2011, où on avait constaté une légère diminution aux trois échelons territoriaux, ce qui s'est traduit par un pic en 2012 (cf. graphique 1).

Après une diminution, tant en Mayenne (- 5 % par rapport à 2012) qu'en France métropolitaine (- 4,5 %) en 2013, on observe, en 2014, une augmentation des décès domiciliés ⁽²⁾ en Mayenne (+ 1,1 % par rapport à 2013), alors que le nombre de décès a légèrement diminué dans la région (- 2,3 %) et en France métropolitaine (- 2,0 %).

En 2014, 2 759 Mayennais sont décédés (48,7 % de femmes et 51,2 % d'hommes) – il s'agit ici des décès recensés au domicile du défunt. Le nombre de décès a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (+ 29 décès).

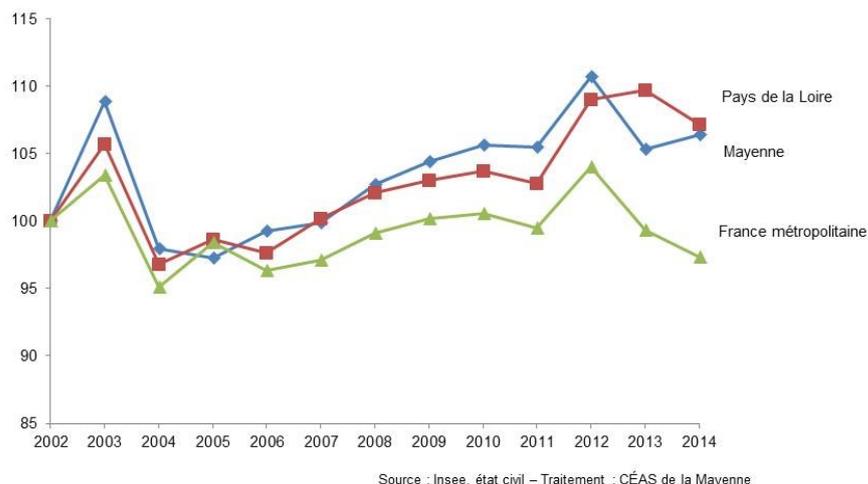
Toujours en 2014, 73 % des Mayennais décédés étaient âgés de 75 ans ou plus (70 % dans les Pays de la Loire et 69 % en France métropolitaine).

Cependant, si l'on retient les seuls 85 ans ou plus, ils représentent plus d'un décès sur deux (1 397 décès, soit 50,6 %). Ce taux est supérieur à ceux de la région (46,1 %) et de la France métropolitaine (44,3 %). Dans toutes les autres catégories d'âge, les taux mayennais sont inférieurs ou égaux à ceux de la région et de la France métropolitaine.

Le fort taux des décès aux âges les plus élevés doit s'expliquer par diverses raisons, liées dans tous les cas à la structure de la population par tranche d'âge. Cela peut aussi laisser supposer une espérance de vie élevée.

En Mayenne, en 2014, 56 % des décès enregistrés (donc au lieu du décès) sont survenus dans un établissement hospitalier ou une clinique privée. Ce taux est identique à celui des Pays de la Loire (56 %) et très légèrement

Graphique 1 – Évolution des décès domiciliés en Mayenne, Pays de la Loire et France métropolitaine (2002 à 2014) [base 100 en 2002]



Source : Insee, état civil – Traitement : CÉAS de la Mayenne

Décès domiciliés suivant l'âge en années révolues (Mayenne, Pays de la Loire et France métropolitaine – 2014)

	Mayenne		Pays de la Loire	France métrop.
	Chiffres absolus	Valeurs relatives		
Moins de 1 an	6	0,2 %	0,3 %	0,4 %
De 1 à 14 ans	3	0,1 %	0,2 %	0,3 %
De 15 à 24 ans	11	0,4 %	0,4 %	0,4 %
De 25 à 34 ans	17	0,6 %	0,8 %	0,8 %
De 35 à 44 ans	48	1,7 %	1,7 %	1,6 %
De 45 à 54 ans	98	3,6 %	4,3 %	4,5 %
De 55 à 64 ans	243	8,8 %	9,4 %	9,7 %
De 65 à 74 ans	310	11,2 %	12,7 %	13,5 %
De 75 à 84 ans	626	22,7 %	24,0 %	24,6 %
85 ans ou plus	1 397	50,6 %	46,1 %	44,3 %
Total	2 759	100 %	100,0 %	100,0 %

Source : Insee (état civil)

inférieur à celui de la France métropolitaine (56,9 %).

En revanche, par rapport à la région et à la France métropolitaine, le département se distingue par une part importante de décès en maison de retraite (18,2 %). En

(1) – « Statistiques d'état civil sur les décès en 2014 », *Insee Résultats*, coll. « Société » n° 172 d'octobre 2015. Accès Internet : www.insee.fr, rubriques « Publications et services », « Les collections nationales », « Insee Résultats » (consulté le 7 octobre 2015).

(2) – Recensés au lieu de domicile de la personne décédée.

France métropolitaine, le taux est seulement de 12,3 % et il est de 14,5 % dans les Pays de la Loire.

On peut sans doute expliquer cette part importante de décès en maison de retraite par la forte densité d'établissements en Mayenne : l'offre crée une demande, éventuellement en provenance d'autres départements. En outre, ces décès sont probablement possibles de par les efforts de formation continue dont ont pu bénéficier les professionnels (accompagnement de la fin de vie), ainsi que par le soutien qu'apportent les équipes mobiles de soins palliatifs et les bénévoles d'accompagnement.

**Mortalité enregistrée suivant le lieu de décès
(Mayenne, Pays de la Loire et France métropolitaine – 2014)**

Lieu du décès	Mayenne		Pays de la Loire	France métrop.
	Chiffres absolus	Valeurs relatives		
Domicile ou logement	485	19,0 %	23,8 %	24,4 %
Établissement hospitalier ou clinique privée	1 431	56,0 %	56,0 %	56,9 %
Maison de retraite	464	18,2 %	14,5 %	12,2 %
Voie publique	36	1,4 %	1,3 %	1,3 %
Autre ou non déclaré	138	5,4 %	4,4 %	5,3 %
Total	2 554	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Insee (état civil)

Naissances et décès pèsent sur la démographie Le solde naturel diminue nettement en 2014

Pour chaque commune de la Mayenne, les décès domiciliés en 2014, comme les naissances (cf. pages 4 à 10), sont en ligne sur le site Internet de l'Insee ⁽³⁾. En Mayenne, le nombre de décès en 2014 (2 759) a augmenté par rapport à 2013 (+ 29 décès). Cependant, les naissances ont diminué nettement (– 200).

La mise en perspective des naissances domiciliées d'une part, et des décès domiciliés d'autre part, permet de calculer le solde naturel du territoire.

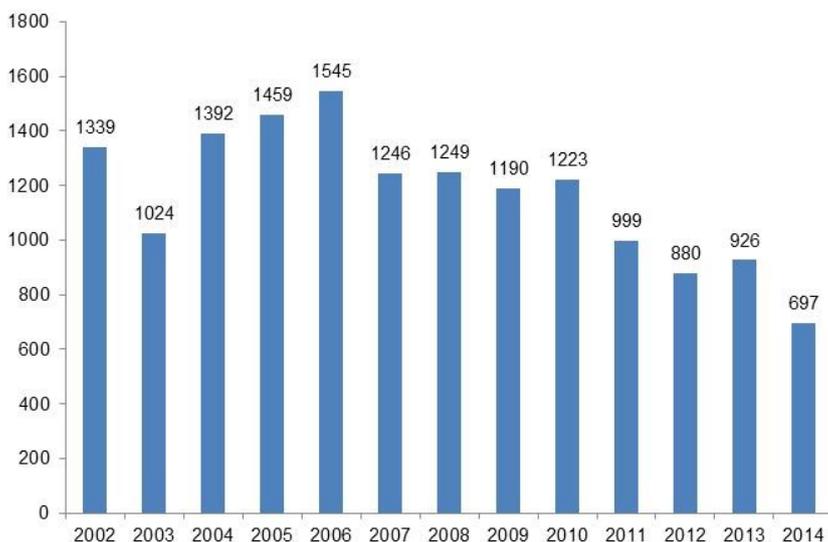
Rappelons que le solde naturel (encore appelé accroissement naturel ou excédent naturel de la population – du fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Dans le département, en 2014, le solde naturel a diminué par rapport à 2013, et il est passé au-dessous de la barre des 700 (cf. graphique 2).

La participation du solde naturel à l'accroissement de population sera nécessairement moindre qu'en 2010 ou lors de la décennie précédente : avec une forte natalité, le solde oscillait alors entre 1 000 et 1 500.

Si le solde migratoire est dorénavant négatif (plus de sorties que d'entrées dans le département), on peut s'attendre à un net ralentissement de la croissance de population en Mayenne.

Graphique 2 – Évolution du solde naturel, en Mayenne, de 2002 à 2014



Source : Insee, état civil – Traitement : CÉAS de la Mayenne

(3) – Site Internet de l'Insee (<http://www.insee.fr/>), rubriques « Bases de données », « Données locales », « Données détaillées localisées » ; thème « Population », sous-thème « Décès – Mortalité – Espérance de vie »... puis « Accéder aux données ».